



Compte-rendu des activités du CA du 13 mai 2020 au collège de L'Eganaude

(circulaire n°2006-137 du 25 août 2006)

Présents (non exhaustif)

Mm Eyrad, Beaudequin, Morin

Mme Livonnet

Mme Deschaintres (département)

Mme (ville de Biot)

Professeurs : Mmes Haley, , Couvreur, Coatanea, Le Boedec, MM Schindler, Redeir

Parents : Mme Mangin, M. Dauty, Mme Deruddre, Mme delion-Le Sinq (API), Mme Juillet (FCPE)

Validation du plan de reprise

Voté à l'unanimité

Le collège veut éviter que les élèves se retrouvent en groupe devant le portail, en particulier les élèves qui n'ont pas cours et demande aux délégués de parents de relayer ce message auprès des parents.

Le collège demande également de relayer l'importance de se laver les mains très régulièrement et de respecter ses distances, même hors du collège (en attendant l'ouverture du collège, le bus...)

Questions API pour le CA exceptionnel du 13 mai 2020

Nous sommes conscients que les contraintes et les délais sont forts et demandent beaucoup de travail et d'organisation, qui nous espérons ne décourageront pas les différents intervenants.

Merci aux différents intervenants qui agissent pour que le collège puisse accueillir les enfants des familles volontaires.

QUESTIONS de fonctionnement

Les élèves doivent avoir 2 masques pour une journée

Que doivent faire les familles qui n'ont pas pu se procurer des masques pour leurs enfants malgré toute leur bonne volonté?

Réponse : Le masque est obligatoire. Les familles qui n'ont pas pu s'en procurer peuvent contacter le collège pour trouver une solution de dépannage, et peuvent voir également avec leur mairie, en pharmacie, dans les supermarchés.

Qu'est-il prévu si un élève ne respecte pas les règles sanitaires?

Réponse :

Les parents qui inscrivent leur enfant ont accepté le protocole sanitaire.

Par la suite le règlement intérieur s'applique.

D'autres périodes d'inscription sont annoncées.

Vont-elle concerner également les 4ème et 3ème? Réponse en attente des consignes du gouvernement

Est-ce qu'il est prévu d'accueillir par la suite plus de 90 élèves à la fois? Réponse : Cela dépend du retour de la première période, pour l'instant 45 élèves à la fois maximum en salle de cantine et par service. Si les conditions d'accueil ne changent pas et que plus d'élèves veulent revenir, il y aurait alors moins de jours en présentiel par élève. Pour l'instant, 2 jours par semaine pour les Section Françaises et 2,5 pour les Sections Internationales.

D'autres précisions déjà données en commission hygiène et sécurité

Les enfants seront toujours dans la même salle, ce sont les professeurs qui se déplaceront
Le sport se fera sur le plateau sportif, activité individuelle seulement type step ou course sauf en cas d'intempérie où les élèves pourront regagner leur salle

Concernant le nettoyage, gel hydroalcoolique etc..Il y a du matériel pour les 2 premières semaines. Les commandes se font au fur et à mesure. Il n'est pas prévu de stocks.

QUESTIONS sur le fonctionnement pédagogique

D'après le document les élèves qui viennent au collège font leur travail sur pronote.

Si les élèves doivent consulter pronote, y a-t-il un ordinateur par élève?

Y a-t-il un cours assuré par le professeur qui vient dans la classe? Ou est-il simplement prévu qu'il réponde aux questions des élèves qui font leur travail?

Qui met le travail sur pronote?, Quelle est la cohérence entre la spécialité du professeur et le travail effectué par l'élève?

Réponse :

La pédagogie inversée est prévue : l'enfant reçoit le cours avant et vient pour poser les questions.

L'enfant fait son travail de pronote, en priorité celui de la matière du professeur présent . Des ordinateurs sont disponibles et des tablettes à disposition pour chaque enfant, ils peuvent aussi amener leur matériel.

Si l'enfant a terminé, il peut lire (Prévoir d'amener un livre). Certains professeurs (français par exemple) ont prévu d'autres activités supplémentaires accessibles en autonomie et également pour ceux à distance.

A la demande des enseignants, les élèves continueront à être suivis par leurs professeurs car tous auront encore une activité à distance et pourront donc mettre le travail sur Pronote.

Comment un professeur peut-il aider un élève en respectant les distances de sécurité si le travail de l'élève est individuel et qu'il ne s'agit pas d'un cours commun? Comment cela peut-il profiter à toute la classe? Et avec l'atténuation sonore du masque?

Réponse : le respect des gestes barrière s'applique.

Comment va se faire la continuité pédagogique si des professeurs sont au collège et ne peuvent plus assurer la continuité à distance?

Comment va se faire le suivi des élèves qui reçoivent des consignes de professeurs qu'ils ne connaissent pas? Est-ce que Oze est programmé pour cela?

Réponse :

Toutes les disciplines ne sont pas représentées

Environ 2/3 des profs seront présents pour faire des roulements

Priorité est sur les mathématiques et le français

Le fonctionnement n'est pas comme devoirs faits , mais un accompagnement personnalisé

Nous remercions les professeurs qui assurent des classes virtuelles. Que ce soit pour dispenser un cours ou pour faire un point avec les élèves sur leurs questions, ne serait-ce qu'une fois par semaine. Les élèves sont en attente de ce mode de fonctionnement et la frustration est grande car les créneaux sont très peu nombreux.

Nous sommes conscients que les conditions ne sont pas toujours évidentes pour les professeurs. Est-il possible d'encourager cette pratique?

Réponse :

La liberté pédagogique s'applique

Avec la tendance de la classe inversée, ce dispositif type cours magistral est déconseillé

Les professeurs reçoivent actuellement des communications des inspecteurs

Y aura-t-il des cours de section internationale?

Réponse : Les profs de SI sont associés et seront présents dans les mêmes conditions que les autres professeurs, il n'y aura pas de cours en tant que tels. Pratique orale, compétences attendues dispo depuis le 11 mai

Dans le programme le mercredi matin est réservé pour la section internationale

Y aura-t-il des cours de langue?

Réponse :

C'est prévu selon l'emploi du temps reçu par les enfants qui sont inscrits

Comment assurer la pratique orale ténue depuis 2 mois ?

Continuité pédagogique : que faire si un professeur ne répond pas à une demande de précisions?

Que faire si les familles rencontrent des difficultés à récupérer les informations sur pronote ("chasse au trésor")?

Réponse :

Les parents doivent s'adresser au professeur principal en priorité.

Si cela n'aboutit pas, ils peuvent écrire à la liste de continuité pédagogique

- 3^{ème} : continuite.pedagogique3eme@new.agora06.fr
- 4^{ème} : continuite.pedagogique4eme@new.agora06.fr
- 5^{ème} : continuite.pedagogique5eme@new.agora06.fr
- 6^{ème} : continuite.pedagogique6eme@new.agora06.fr

Des AED sont chargés de faire le lien

QUESTIONS diverses

Facturation :

Est-ce qu'il est prévu un remboursement de la cantine sur la période de fin du 2^{ème} trimestre?

Comment sera facturée la cantine sur le 3^{ème} trimestre ? Le système de forfait ne peut plus s'appliquer comme avant puisque les repas seront occasionnels.

Réponse :

La régularisation (et remise d'ordres) se fera à la fin du 3^{ème} trimestre selon que l'enfant est venu ou pas au 3^{ème} trimestre, il n'y a pas de tarif forfait au 3^{ème} trimestre. Il est possible de demander un passage en externe.

A noter que 200 familles n'ont pas payé le 2^{ème} trimestre.

Conseils de classe :

Le planning est-il déjà établi?

Réponse :

Les plannings seront communiqués vers le 20 mai

Sous quel format vont-ils se dérouler ?

Réponse : en visio ou sur place selon les consignes en vigueur

Soutien pendant les vacances scolaires de Pâques. Combien d'élèves ont été accompagnés? Y a-t-il eu des demandes refusées?

Réponses :

50 élèves ont été gérés par élèves et AED

Ces sont des élèves suivis par un PPRE ou à qui les professeurs ont fait une proposition.

Les autres qui ont souhaité s'inscrire ont été refusés car non prioritaires.

Questions FCPE

Comment pourra se faire la récupération des affaires des élèves restées dans les casiers :

Réponse : les parents doivent envoyer un mail au collègue (ce.0061670h@ac-nice.fr) avec des propositions de créneaux. Le collègue leur proposera un créneau pour venir.

A noter que les casiers ne seront pas accessibles aux enfants en présentiel